

Les faits saillants à retenir de la période.

Rédaction et mise en page par Fabrice ALLAIN et Pascal ANGER

Eléments de comparaisons pour repères

1 million de secondes fait 11 jours
1 milliard de secondes fait 31 ans (soit un rapport de 1 à 1000).
1 million d'euros (Ms) représente 0.1% de 1 Md
10 millions égale 1% de 1 milliard

Les 500 premières fortunes de France frisent les 1 000 Mds !!!

Le magazine Challenges a dévoilé début juillet 2021 des 500 plus grandes fortunes de France: la somme totale de ces 500 richesses a augmenté de 30 % en un an, pour friser les... mille milliards d'euros.

Dans le détail, 109 de ces 500 fortunes sont milliardaires, soit 14 de plus en un an.

Pour saisir l'évolution :

Le patrimoine (stock) de ce club de super-riches en 2010 représentait en ratio (et sans en être une part) 11 % du PIB français (qui est un flux), 33 % en 2020 et près de 41 % en 2021.

Autres éléments de comparaison en terme de volume financier (cf tableau):

500 Fortunes de France ont en 2021	Dépenses globales prévu ETAT 2022	Déficit Sécu prévu 2021	Charge de la dette (intérêts) 2021	Déficit budget état prévu 2022	PIB (un flux) prévu 2021	Fraude fiscale/an	Fraude aux prestations sociales
1000 Mds	454 ,6 Mds	34,6 Mds	35,4 Mds	143 Mds	2452 Mds	80 à 100 Mds	1 Mds

Le ruissellement voulu par Macron ne profite bien ... qu'aux plus riches (et "ce n'est même pas nous qui le disons !)

Tel est le constat du troisième rapport d'évaluation publié le 14/10. Rapport fait par le comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital depuis 2018. Ce Comité a été instauré par E. Macron et il est sous l'égide de France stratégie. Il a étudié le possible ruissellement dû à la suppression de l'ISF transformé en IFI (impôt sur la fortune immobilité) et de la msie en place du prélèvement forfaitaire unique (bouclier fiscale à 30%) ainsi que la baisse de l'impôt sur les sociétés.

Même ce comité, avec ses experts pratiquement tous issus de l'économie orthodoxe, ne voit aucun impact d'investissement sur l'économie. Ils écrivent qu'ils n'ont pas pu identifier d'effets économiques positifs à ce jour. Par contre ils constatent un impact positif sur le patrimoine et les revenus des plus fortunés. Rien que les dividendes versés aux ménages en France ont augmenté de 23 Mds, soit une hausse de 23% versés aux très riches et ultra-riches.

Rappelons encore que depuis 2018 le ministre de l'économie se félicite d'avoir diminué entre 2018 et 2022 les recettes fiscales de l'état de 50 Mds. Et ce rapport confirme bien que ces baisses ont surtout profité aux entreprises (les grosses) et aux déjà très riches sans retour positif sur l'économie. Pensons à ce que nous pourrions faire avec ces 50 Mds qui seraient le bienvenu pour aider nos SP d'éducation, recherche, santé, transition écologique, ...

Pandora Papers : kézako ?

L'ICIJ (Le Consortium international des journalistes d'investigation) vient de sortir de nouvelles révélations concernant la fraude fiscale mondialisée : **les Pandora Papers ...**

On ne compte plus les scandales en matière d'évasion et de fraude fiscales. Depuis 2008 notamment, ils ne cessent de se succéder, révélant à chaque fois le caractère systémique de la délinquance financière et fiscale : LuxLeaks, SwissLeaks, Panama Papers,

Malta Files, Paradise Papers, CumEx, OpenLux... et maintenant les Pandora Papers.

Rappelons les enjeux. **La fraude aux prélèvements obligatoires**, ce qui manque tous les ans aux recettes publiques, serait comprise entre 860 et 1000 milliards d'euros dans l'Union européenne et à **plus de 100 milliards d'euros en France** soit, concrètement, entre 80 et 100 milliards d'euros de fraude fiscale et environ 20

milliards d'euros de fraude aux cotisations sociales dûe essentiellement au travail non déclaré (n'en déplaise aux néolibéraux de tout poil, la fraude aux prestations sociales est extrêmement minoritaire (autour de 1 Md - source cour des comptes).

DOS PLF 2

Le budget annuel de l'Etat et de ceux qui le dirigent, à travers ses projets de loi de finances (PLF), est un acte politique majeur et synonyme de choix politiques. L'état est un acteur économique de première importance. La dépense publique (DP) avec ses investissements fait aussi fonctionner des services non marchands qui produisent des richesses (formation, santé, recherche, ...).

La production non marchande des services publics (SP) contribue autour de 16,5% du PIB et la dépense publique n'est pas une part du PIB.

La politique économique et donc budgétaire d'un état a pour finalité de bien faire fonctionner l'économie avec ses acteurs et de répondre aux besoins sociaux de ses citoyens et non comme objectif premier un devoir d'équilibre budgétaire entre recettes et dépenses. Le budget est un instrument au service de l'économie.

En effet le budget d'un Etat (tout comme celui d'une banque centrale) ne se gère pas

comme un budget d'entreprise, de collectivité territoriale (CT) ou de particuliers.

Un état et une banque centrale (dont la BCE avec sa filiale la banque de France) n'ont pas la même temporalité ni le même fonctionnement, les mêmes règles et finalités ... Un état et une banque centrale ne font pas faillite et ont une durée de vie illimitée. Une banque centrale peut avoir un passif illimité (cf rachat des dettes publiques). La BCE émet autant d'euros qu'elle veut.

Par ailleurs un déficit public d'un état (écart négatif entre recette et dépense), lié souvent à des investissements et des dépenses publiques **est un excédent forcément qui se retrouve et bénéficie quelque part à la sphère privée** (entreprises, ménages, Collectivité Territoriale...). Inversement. Un excédent budgétaire signifie que l'on prend trop de recettes (cf impôts...) par rapport aux dépenses prévues qui peuvent aussi être insuffisantes face aux besoins éducation/ formation/santé/ recherche/ etc...

Ce projet a un impact direct sur nos métiers, nos conditions d'exercice, l'emploi et nos salaires. Il va être débattu jusqu'en décembre par les deux assemblées et voté définitivement le 17/12 ...

Affirmons que ce PLF ne voit pas la DP augmenter par rapport à 2021, au contraire elle baisse. « La croissance du volume de la dépense publique » baisse de 3,5 % » (source PLF Bercy). Ce PLF est un projet de transition entre des budgets 2020-2021 marqués par « le quoi qu'il en coûte », au grand dam de certains, vers un retour à l'austérité pour les SP et fonctionnaires.

Solde général budget Etat	PLF 2021 (révisé) en Mds	PLF 2022
Dépenses nettes Dont dépenses du budget général	494,8 424,7	454,6 385,0
Recettes nettes	300,8	310,9

Il s'établit sur une prévision d'inflation à 1,5% (a minima) et elle mangera mécaniquement la moitié des hausses de crédits prévues à l'EN et au MESRI par exemple ou réduira les moyens là où ça n'augmente pas depuis des années.

Le point d'indice reste gelé (depuis + de 10 ans) et combiné à l'inflation

engendre une perte de pouvoir d'achat.

Coté emploi toujours haro sur le recrutement de fonctionnaires. Seul dogme à n'avoir pas sauté.

C'est le seul à ne pas avoir sauté durant la crise sanitaire (règles des 3%, ratio dette ou DP sur PIB, ...). Au total sur le quinquennat ce sont 6470 emplois d'Etat

(avec ses opérateurs) qui auront été supprimés (certes loin des 50 000 annoncés au départ).

La charge de la dette (intérêts payés, soit 38,4 Mds) représente 8,4 % du budget et son coût est moindre qu'il y a dix ans (51 Mds) car les taux d'intérêt ont baissé, et ceci avec une augmentation du stock de dette.

Depuis 2018, les budgets successifs ont versé énormément de milliards aux entreprises (dont les plus grosses) sans contreparties sociale et environnementale,... **et fait des cadeaux fiscaux énormes aux très riches**, mais très peu de milliards en plus pour les Services Publics (sport, Éducation, formation et recherche) et aucune augmentation de postes de fonctionnaires alors que les besoins sont criants !

La Dépense Intérieure d'Éducation est en baisse en France. Elle est passée de 7,7% du PIB en 1996 à 6,7%

en 2018 et 6,6% en 2019. Un point de PIB représente autour de 23 Mds d'euros. (source Depp 2019)

En comparaison internationale, l'OCDE pointe que la France dépense moins que les autres pays développés en termes d'investissement par élève, que ce soit en primaire, collège, lycée et supérieur (8 000 € en moyenne contre 7 000 € en France en primaire) ! (Source édition 2021 de Regards sur l'éducation, de l'OCDE)

**A retenir de ces budgets :
Un sous-investissement éducatif pour préparer l'avenir et qui aura un coût !**

Une hausse de l'ONDAM en trompe l'œil

L'évolution de l'Objectif National d'Assurance Maladie (ONDAM) peut sembler relativement importante : 3,8% hors mesures crise sanitaire (CS) et 2,6 % hors mesures Ségur et CS. Mais l'inflation prévue est de 1,5% et la hausse n'est pas suffisante pour répondre aux besoins en santé incluant la prévention. Elle ne compense pas les retards, ne répond pas aux besoins d'investissements publics dont la crise sanitaire a montré l'impérieuse nécessité et n'infléchit pas l'austérité. En outre, le gouvernement, sans prendre immédiatement des mesures qui pourraient être impopulaires annonce la couleur : « Cette mobilisation (financière

de la SS liée à la crise sanitaire) aura un impact financier durable et se traduit par une fragilisation de la trajectoire des finances sociales dans les années à venir, alors que les comptes de la Sécurité sociale étaient proches de l'équilibre en 2019.

Ces conséquences financières, nous ne les occultons pas, elles appellent des réformes structurelles, nécessairement ambitieuses et complexes, que le calendrier de ce texte ne permettait pas d'engager. »

Parmi ces mesures structurelles figure la réforme des retraites jugée indispensable comme « mesure structurante de maîtrise des dépenses sociales. »

La dette sociale : un choix pour mettre sous contrainte la SS et la santé au service d'objectif financier et des besoins.

Le parlement a décidé en aout 2020 de transférer le déficit de la sécu sur la Cades. Ce transfert prétend « libérer » la Sécurité sociale de sa dette. Mais le coût de cette libération est considérable puisque, chaque année, ce ne sont pas loin de 16 milliards d'euros de ressources de la Sécurité sociale (8 milliards de la CRDS et autant de la CSG) qui sont consacrés à l'amortissement de la dette sociale. Pire pour 2022 c'est 18 Mds d'amortissement

(de recettes/cotisations) qu'il faudra faire (dixit PLFSS « montant inégalé depuis sa création »). Ce choix pose un vrai problème d'opportunité alors que les taux d'emprunts d'Etat sont toujours très faible. Aussi la reprise par l'état de cette dette (liée au déficit et crise covid) de la SS (comme pour la SNCF) serait une mesure d'intérêt général. De même en redonnant ces ressources à la Sécurité sociale, les déficits estimés suivant la reprise après 2021 et jusqu'en 2024 prévus entre « 13 et 15 » (?) milliards d'euros se réduiraient, limitant ainsi la dette... Bref, la seule raison d'amortir la dette sociale par la SS via la Cades, c'est d'affamer la bête et de

maintenir la pression sur le système social.

Inévitablement, les discours sur le « trou de la Sécu » viendront à plus ou moins court terme justifier de nouvelles coupes, une nouvelle austérité, de nouvelles réformes de structure. C'est d'autant plus vrai que, désormais, l'Etat n'est plus contraint de compenser les exonérations de cotisations. Il tient donc la Sécurité sociale sous sa coupe et peut en faire une variable d'ajustement de sa politique économique.

Protection sociale complémentaire.

L'article 14 du projet PLFSS instaure, pour les agents de la Fonction publique, la défiscalisation et la désocialisation des cotisations aux complémentaires santé et prévoyance pour les contrats collectifs à adhésion obligatoire découlant d'un accord majoritaire. Cette mesure vise à renforcer la pression sur les organisations syndicales, dont la FSU, qui s'opposent à l'obligation d'adhésion à un contrat de complémentaire choisi par l'employeur.

Le danger d'une loi organique. Parallèlement au PLFSS, le Sénat propose d'élargir le périmètre du budget de la Sécu en y intégrant l'Assurance chômage et les régimes de retraite complémentaire. Une loi organique de financement de la Sécurité sociale est cours en examen. Elle vise à réformer la procédure d'élaborations des PLFSS et à faire reculer encore le rôle de la démocratie sociale dans la gestion de la Sécu. L'ensemble constitue un renforcement de l'étatisation de la Sécu et un risque supplémentaire sur les finances sociales

La Sécu souffre d'un déficit de financement. La réponse n'est pas dans le transfert de la dette sociale ni dans des restrictions budgétaires sur les soins ni dans des réformes des retraites (recul de l'âge de départ, niveau des pensions) mais la recherche de recettes en s'appuyant sur la cotisation sociale. Cela passe notamment par la lutte contre le chômage, l'égalité salariale, la fin des exonérations de cotisations, la lutte contre l'évasion fiscale etc ...



SK déconstruit des mythes et démontre au contraire entre autres que :

- Le budget d'un état ne se gère pas comme un ménage, une entreprise ou une collectivité** (durée de vie infinie, lève ses ressources, etc ...)
- La présence d'un déficit n'est pas la preuve que l'on dépense trop** (ou qu'on vit au-dessus de ses moyens), car ce n'est que la moitié de l'histoire. Ce déficit crée en fait un excédent pour la sphère privée et peut être bénéfique (voir effet multiplicateur de la dépense publique pour les SP (éducation/santé/transport... par exemple...)). La seule limite aux dépenses publics et déficits est de contrôler l'inflation.
- Un Etat dépense avant d'avoir les recettes fiscales et/ou d'emprunter.** Ce livre rappelle que ce sont les crédits entre autres des banques commerciales qui font les dépôts et non l'inverse pour un particulier ou une

Stéphanie Kelton (SK) - Le mythe du déficit

La Théorie moderne de la monnaie et la naissance de l'économie du peuple.

Ce livre a l'immense mérite de mettre à bas beaucoup de présupposés et d'arguments de la théorie économique dominante.

entreprise. La monnaie est une création politique par un état et/ou une banque centrale.

Elle démontre que le déficit budgétaire ainsi que l'emprunt public d'un Etat n'appauvrisse pas la société, au contraire.

SK démonte l'importance, comme aux USA, au Japon, en Angleterre,... de rester souverain sur sa monnaie c'est-à-dire d'émettre (créer) et d'utiliser sa monnaie sans la convertir en quelque chose dont l'état pourrait manquer (dette de l'argentine en dollars par exemple).

L'apport de ce livre et de la théorie monétaire moderne (TMM) est de redéfinir le cadre socio-institutionnel de la monnaie et de la politique monétaire qui libère la politique budgétaire des carcans dans lesquels le capitalisme néolibéral l'a enserrée lorsque les Etats ont perdu leur souveraineté monétaire ou tout simplement la possibilité de faire appel à la création de monnaie auprès de leur banque centrale, ce qui est le cas des pays utilisant l'euro car l'émission dépend du bon vouloir de la BCE. Ce livre démontre en contre point qu'il faudrait décider

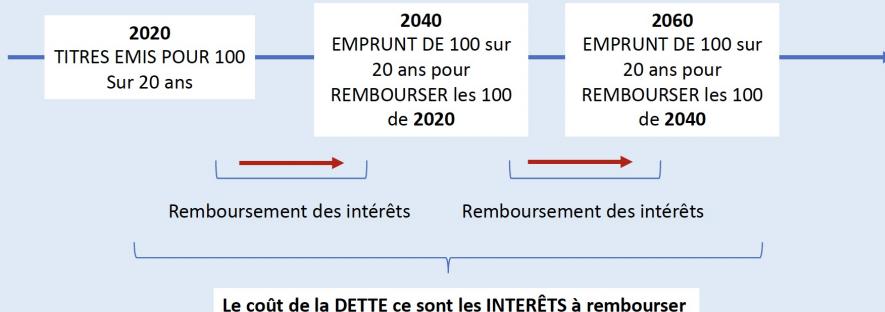
politiquement que la BCE puisse financer directement une partie des déficits et des investissements écologiques des Etats et qu'elle souscrive à nombre d'emprunts que ceux-ci émettent. Cela permet aussi de contrôler les taux d'intérêts et les marchés financiers. A une question d'Alteréco dans une ITW à SK « Est-ce que la BCE pourrait mettre à disposition des gouvernements français, italien ou allemand autant de monnaie qu'elle veut ? La réponse est oui. »

En conclusion, Pour l'instant, avec son livre, SK nous invite à déconstruire un morceau de pensée dominante, "à dé-penser..."

Il faut ancrer dans nos esprits que les questions économiques ne sont que des constructions politiques et qu'il ne faut pas s'enferrer en économie dans des croyances, des dogmes qui peuvent devenir la cause de nos problèmes avec des solutions désastreuses pour les peuples (cf l'austérité ou le traitement de la crise grecque).

FAIRE « ROULER LA DETTE » :

Exemple



Comment fonctionnent les emprunts publics ?

Les emprunts publics fonctionnent différemment de nos emprunts. Un état émet des titres ou des bons du trésor contre lesquels un prêteur verse un capital avec un taux d'intérêt défini et une durée ou bout duquel ce capital sera remboursé en une seule fois. Ces bons ont une valeur pour celui qui le détient et il peut les revendre d'où le rachat par la BCE de « dettes publiques, voire de dettes d'entreprises ... » pour éviter une crise sur les taux d'intérêts ou primes de risques et même d'annuler le coût de ces dettes pour les états (d'où le débat de les annuler, de les geler, de les faire rouler...). La BCE détient 25% des « dettes publiques » de l'Etat.

Prix du gaz et de l'électricité : bien commun vs économie de marché.

Des productions insuffisantes face à des conditions météorologiques inattendues (période froide plus longue et canicule qui provoque une surutilisation de climatiseurs), un marché de l'énergie qui s'affole et fait grimper les prix à chaque rumeur de pénurie et des choix politiques de la part des producteurs en faveur des actionnaires, voilà la recette d'une hausse exorbitante des tarifs du gaz et de l'électricité.

Depuis le début de l'année, les tarifs régulés du gaz ont augmenté de 57 % en France.

En Europe, la Norvège, seul producteur significatif de gaz naturel, peine à produire

suffisamment. La France est tributaire des importations.

L'abandon des contrats de long terme, qui permettaient d'assurer un approvisionnement régulier, au profit de la logique instable du marché est une source de la volatilité des prix. La politique menée par les producteurs est aussi en cause : réduire les investissements, donc le volume de production pour **distribuer des dividendes plus importants aux actionnaires...**

Au-delà de la hausse des prix, une conséquence supplémentaire : la réouverture des centrales à charbon comme alternative d'urgence...

Depuis juillet, le prix du charbon a plus que doublé...

